

Chanoine Brugière

# Nontron



Société Historique et Archéologique du Périgord  
Fonds Pommarède



Ni. Ville. 3.000 h.	Fontadier. 5E	3	M <sup>n</sup> Blanc. 2.	2
Azat. 15E	4 Forge de lamandeau. 3NE. 1	M <sup>n</sup> de Bord. 2	2	
Balassou. 2 1/2 E	1 Font St-Journeaux. 1N. 2	M <sup>n</sup> de la Côte. 2 1/2 ON. 9		
Barouffières. 1NE	3 la Francherie. 3NE. 4.	M <sup>n</sup> de Maricontrau. 1. 2		
Bois de Penix. 2N	5 Gaumondie 7ON.	M <sup>n</sup> de Massins. 1SE. 1		
Bord. 2 1/2 E	2 Chez Cirvais. 1 1/2 O.	M <sup>n</sup> de la Nauve. 1 1/2 E		
Brouillac. 5 1/2 E	3 Goulières. 2 1/2 NE	2 M <sup>n</sup> de Tugues. 1 1/2. 7		
Bregout. 4E	3 Goulat. 2 1/2 SE	3 M <sup>n</sup> de la Roussie. 1 1/2 E		
la Charoulie. 4NO. 2	la C <sup>g</sup> des Jorives. 1 1/2 SE	les Nouailles. 7NE.		
les Champs. 2N	les Granges. 1ON	4 Puyrigaud. d. 2 1/2 NE. 3		
le Châtenet. 1 1/2 NO.	2. lacaud (loscots) 4EN.	la Ricaudie. 3 1/2 N.		
la Côte. 7ON.	10. les loges. 1SE	1 Chez Pouge. 2SE	4	
Chez Pailler. 2NE	la Maladrerie. 7N. 4	le Puy. 5E.	6	
Chez le Maire. 1 1/4 NE.	le Mas de la Roche. 20. 2.	le Pic. 5 1/2 E	5	
Courbeillière. 3NE	Chez Mataguerre. 1/2.	1. P. Poporduc. 3 1/2 N. 10		
Crouzette. 2EN	la Mothe. 1NO	le Rau de l'Etang. 1	1	
les Farges. 4EN	4 le Meynissou. 4NO	3. les Sallies. 2NE	2	
Ribadoix 20	Tujat. 10	Tuileries. 4E		
Collurgas ?	Collé ?	Genmondrières (de Gouge)		



### Nontron. (Armoiries)

D'azur à une tour d'argent, maçonnée de sable, adossée de deux fleurs de lys d'or.

Par lettres patentes en date du 10 juin 1420 Charles VI accorda aux habitants de Nontron des exemptions d'impôt, en récompense de leurs loyaux et bons services. Ce fut probablement à cette occasion que la ville de

Nontron obtint la faveur de porter des fleurs de lys dans ses armoiries. (Voir la Charte de Charles VI bull. archéol. du Périgord t. XII p. 432 et suiv.)

Nontron. 3687 habitants dont 3.000 dans la ville; 100 communicants (150 hommes); 2546 hectares; 193 mètres - 302 mètres altitude. 448 kilomètres de Périgueux. Chef-lieu d'arrondissement; sous-préfecture, etc. etc.

Revenus de la commune (1884) 2.221, 92 x 26.

Revenus de la ville (en 1884) 3.150

Revenus de la fabrique (en 1881) 5.416 (ch. 3200)

Sol: Granite. Terrain primaire. Sables. Tuilerie.

Colite inférieure. Manganèse. Mollasse.

Commune à mi-coteau, arrosée par le Bardiât qui fait mouvoir 3 moulins et par le ruisseau de l'Étang qui en fait mouvoir un; ruisseau de Toumarç ou de Merdonson. Sa nature du sol au nord et au levant est presque en totalité granitique et couvert de rochers; au couchant et au midi le sol est argileux et aux limites du côté du midi il est calcaire. Sa terre labourable est peu riche en général, excepté auprès de la ville où la terre végétale abonde et est grandement améliorée par les fumiers. On y exploite le minerai de manganèse avec assez de succès; on a essayé et abandonné plusieurs fois l'exploitation de la mine de plomb. Il y a plusieurs sources d'eau très pure; la source principale qui donne une eau excellente aux fontaines publiques. L'aspect de la ville est très pittoresque; elle est échelonnée sur le versant de trois collines, s'abaissant vers le Bardiât qui en baigne l'extrémité; on y jouit d'un air très pur. Il s'y fait un com-

intérieurement considérées, usées, bien épurées  
et assouplies, grâce à la bonté des eaux qui  
servent dans les tanneries. La coutellerie y est  
très fine et très délicate. Les ouvriers ont pou-  
sé selon la perfection de leur art, qu'ils font  
de petits couteaux aussi complètement mon-  
tés que les grands, renfermés par douzaines  
dans des coquilles de noix et des noyaux de  
cerises. La prospérité de cette ville va s'accroître  
par le chemin de fer lorsqu'il offrira  
des communications plus faciles avec  
Fénelon, le chef-lieu du département.  
Malheureusement Nontron laisse beaucoup  
à désirer sous le rapport religieux. Espérons  
que sa belle église et ses bonnes écoles se-  
ront pour cette ville une source de pros-  
périté morale et religieuse.

Foires: 13 février; 13 et 14 août; 13 oct.; 29 août.  
2. samedi de chaque mois. - Marchés: les samedis.  
Sources de documents. Les papiers de la ville et de  
la paroisse furent brûlés par les patriotes sur  
la place publique pendant la tourmente ré-  
volutionnaire. Le registre des délibérations  
de la commune contient les noms des sa-  
meux citoyens qui présidèrent à cette tris-  
te opération. On trouve néanmoins de  
nombreux et précieux documents relatifs à  
Nontron dans les archives de Pau; à la  
Tour de Nede à Londres; au Grand séminaire  
de Limoges; dans les infolios manuscrits  
du savant abbé Naudou, mort curé de  
Teyjat vers 1775; dans le Gallia Christiana;  
de etc. M. de Laugardière dans ses Essais  
topographiques sur l'arrondissement de  
Nontron a donné un nombre considéra-  
ble de documents qui pourraient écri-  
re pour, à eux seuls, suffire pour faire  
une bonne et intéressante histoire sur  
cette partie de Fénelon. (Voy. Bull. de la  
Société hist. et arch. du Périg. tome 2, 12, 13, 14.)

Historique. Nontron doit son origine à une  
forteresse bâtie sur le sommet du coteau au  
pied duquel coule le Bandiat et dont on voit  
encore les fondements. Cette forteresse fut  
donnée au VIII<sup>e</sup> s. par Roger, comte de Limoges,  
et par Euphrasie sa femme, aux moines bé-  
nédictins de Charroux, qui s'y établirent sous  
le vocable de Saint-Sauveur et s'y maintin-  
rent jusqu'à la fin du XII<sup>e</sup> siècle.

Au 11<sup>e</sup> siècle Nontron fut saccagé par les Nor-  
mands; au XII<sup>e</sup> s. il fut pris et pillé par  
Richard-Cœur-de-lion. Un grand nombre  
d'historiens rapportent que ce prince fut  
blessé mortellement à Chalus; d'après Ger-  
vais de Canterbury, chroniqueur anglais  
contemporain, ce serait au siège de Nontron  
qu'un jeune homme, dit naïf de Sebras  
aurait atteint Richard et blessé d'une  
flèche qui l'aurait fait transporter à Chalus  
le 6 avril 1199. (Voy. Bull. archéol. t. XII, 422.)  
En l'an 1200, les bénédictins de Charroux  
cédèrent leurs droits aux vicomtes de  
Limoges sous la réserve d'un homma-  
ge et la redevance annuelle d'un palefroi.  
Les vicomtes de Limoges ne firent pas  
longtemps sans refuser l'hommage ce qui dé-  
termina les religieux à transférer leurs  
droits à Philippe le Bel.  
Pendant le XIII<sup>e</sup> siècle Nontron fut tou-  
jours prise et reprise par les Anglais et les  
Français. En 1407 les Anglais s'en rendi-

rent maîtres et s'incendièrent en parties  
après l'argir livrés au pillage. En 1410 les  
habitants reprirent leur ville dont ils chas-  
sèrent les Anglais et le roi de France Char-  
les VI, en récompense de leurs loyaux et  
bons services leur accorda des exemptions  
d'impôts et ce par lettres patentes en date  
du 10 juin 1410. (Le Charles par la grâce de  
Dieu, roi de France, etc. Voy. Bull. de la Soc.  
hist. et arch. du Périg. t. XII pp. 432 et suiv.)  
De 1441 à 1453 époque à laquelle cessèrent  
tous guerres avec les anglais Nontron paraît  
être resté toujours en la possession de Jean  
de Bretagne qui se plaisait à y séjourner.  
En 1478 la ville de Nontron comptait 384 feux.  
En 1487 Alain d'Albret se ligua contre le roi  
de France et se disposait avec 3 ou 4.000 com-  
battants à joindre les princes mécontents de  
Bretagne lorsqu'il fut investi dans son châ-  
teau de Nontron par le seigneur de Candale,  
lieutenant du roi en Guyenne qui l'obligea  
à se soumettre.  
(Le 7 juin) 1569 Coligny détacha de son armée  
Antoine de La Rochefoucauld qui s'empara  
de Nontron et passa au fil de l'épée la gar-  
nison composée de 80 hommes.  
Pendant la Ligue de 1576 à 1593 les protes-  
tants et les ligueurs furent plusieurs fois dé-  
busqués de Nontron notamment par d'Espé-  
non qui s'en empara en 1589 et en démantela  
les fortifications.  
En 1633 révolte des Croquants soulevés en 1637  
par le duc d'Enghien qui avait pour ses cor-  
dres M. de Falleville lequel avait son quar-  
tier général à Nontron.  
De 1648 à 1653, durant les troubles de la  
Fronde, les habitants de la ville de Nontron  
tenaient pour le roi et l'unité française.  
En 1651 Périgueux, ayant été pris par le prin-  
ce de Condé, les sièges royaux furent trans-  
férés à Nontron où ils restèrent jusqu'au mois  
d'octobre 1653.  
En 1793 si Nontron eut comme ailleurs ses  
révolutionnaires pour outrages notre sainte  
religion, nous devons ajouter pour être  
juste qu'ils furent moins nombreux.  
— Nontron avant 1789 était l'un des dix-sept  
archiprêtres du diocèse de Simoques, com-  
prenant alors cinquante et une paroisses qui  
dépendent aujourd'hui des cantons de Chalucet  
de St-Yrieix, de St-Junien etc. etc.  
Après le concordat, Nontron ne fut plus que  
l'un des cinq arrondissements et l'un des 47  
cantons du département de la Dordogne et  
du diocèse de Périgueux. Comme chef-lieu  
d'arrondissement, il a dans l'ordre civil et ecclé-  
siastique huit cantons comprenant 93 paroisses.  
— La paroisse de Nontron comprend le territoire  
de cette commune et celui de la commune  
de Savignac. Un vicariat y a été établi par  
ordonnance du 12 août 1844. Sa nouvelle église  
paroissiale dédiée, comme celle qui elle a remplacé,  
à Notre-Dame de l'Assomption, est de  
style gothique et a la forme d'une croix latine.  
On admire ce beau vaisseau à voûtes élan-  
cées de 52m de long sur 11m de large et de  
20m dans les chapelles construit avec solidité  
et élégance par M. l'architecte Agard.  
Il ne manque à ce monument qu'un clocher  
en harmonie qui une fois construit, fera bon-

neur à la ville. Il y a sous la nef, une vaste crypte dans laquelle se trouve l'antique statue en pierre peinte de Notre-Dame des Clères ou des Ronces avec sa fontaine qui est ancienne. On y descend par un escalier de l'église ou bien encore par une porte pratiquée en dehors. (Voir aussi dans la suite de cette notice ce qui regarde cette crypte.) Il y a 15 vitraux sortant des ateliers de M. Villiet, de Bordeaux; ils représentent la vie de la S<sup>te</sup> Vierge, les figures et les réalités de l'Eucharistie, etc. Ils portent et transmettent à la reconnaissance des générations futures les dons généreux des donateurs. La chapelle de Notre-Dame des Ronces ou des Clères a été entièrement construite, ornée et meublée aux frais de Mme Fouveau de Bussac. — L'autel et la statue de la chapelle du Sacré-Cœur ont été donnés par M. Ribault de Saugardière. — L'autel de S<sup>t</sup> Joseph a été donné par M. Saseyras de Beynac. — L'église, le maître autel, les orgues (anciennement à la cathédrale), le chemin de la croix et 3 cloches nouvelles ont été payés par la fabrique et par des souscripteurs et donateurs volontaires. Il y a deux sacristies. Signalons deux reliquaires provenant de l'église de Cordeliers: Ils contiennent des reliques de S<sup>t</sup> Boniface et de S<sup>t</sup> Pacifique, mais malheureusement sont dépourvus d'authenticques.

Les anciennes cloches ayant été enlevées pendant la Révolution ont été depuis remplacées par les cinq cloches actuelles dont voici les inscriptions.

- 1<sup>o</sup> (Poids environ 800 liv.) (Parrain, M. Michel-Hippolyte Durand-Durepaire, sous-préfet de Nontron, marraine, dame Marie-Virginie Duchâteau, épouse de M. Grothier-Mirtil; M. Bost, curé de Nontron. 1823. Augustin Martin, fondateur.)
- 2<sup>o</sup> « En septembre 1824 j'ai été bénite sous l'invocation de S<sup>te</sup> Marie par M. Bost curé et archiprêtre de Nontron. Fut parrain M. J. Marcillaud de Bussac, maire. Marraine, dame Henriette-Sophie Verdin, épouse de M. Delanoue, conservateur des hypothèques à Nontron. Forgeot, fondateur. » (Poids 2000 liv. Bas-relief: une croix, une fleur de lis etc.)
- 3<sup>o</sup> « 1822. Guillaume Saugerie, maire. J. B. Lavergne, archiprêtre. J. Léonide, compte de Sabran-Portevès, parrain; Elisabeth de Cosnac, comtesse de Sestang d'Hust, marraine. Josephine Léonide Elisabeth. Georges Bollee, fondateur à Orléans. » (Bas-relief: des croix, la Vierge avec l'Enfant Jésus; les cœurs de Jésus et de Marie.)
- 4<sup>o</sup> « 1822. Emile Duvoisin, président de la fabrique. J. B. Lavergne, archiprêtre. Pierre-Henri Ribault de Saugardière, parrain. Anne-Marie Pilté, veuve Taverzac, marraine. Paroisse de Notre-Dame de Nontron. Henriette-Anne-Marie. Georges Bollee, fondateur à Orléans. » (Bas-relief: une croix, Vierge écrasant le serpent, Cœurs de Jésus et de Marie.)
- 5<sup>o</sup> « 1822. Jésus la cloche des Anges. Fait pour parrains et pour marraines les enfants de Nontron de l'âge de un an à sept ans. Angela. Georges Bollee, fondateur à Orléans. » (Bas-relief: une croix, l'Assomption, Cœurs de Jésus, et de Marie.)

Cimetière à 500 mètres.  
Presbytère (à loyer) en location pour 630\*.  
5 écoles, 2 de garçons, 3 de filles. L'une  
de ces écoles est tenue par les sœurs de  
Nevers qui dirigent aussi une salle d'asile  
et un hôpital appelé l'Hôpital Sainte-Eugénie.  
La maison qui a succédé à l'ancien Hôtel-Dieu  
fut construite en 1774 sur l'emplacement d'une  
ancienne chapelle de St Roch. (Revenu 7.000\*.)  
Confesseurs: du Rosaire, du Sacramentaire, du  
Cœur de Marie; enfants de Marie, Mères chrétes.  
Les malheureux sont assistés par un Bureau  
de bienfaisance et des secours donnés trois fois  
par mois par une sœur, les Dames de Charité  
et la Société des ouvriers.  
Obit de 80 messes payé par la famille S<sup>t</sup> Martial.

Curés et vicaires de Nontron.

\* de Mont Valerio. Arch. 1746. Chaperon, vic. Deperet, v. 1758.  
Fosga, vic. 1798. Simon Deyriaud, 1626. de S<sup>t</sup> Remy, v. 1767.  
Bernard Ventadour. Mercier, vic, curé, 1670. Ausculturier, v. 1767.  
Johannes Martini. 1400 Debaset v. 1678. Faustin de Villauprie. 69  
Jean Rakuel. 1471. F<sup>rs</sup> de Fondomilin. 1680 Pastoureau, v. 1771.  
Laud. 1485. Giraud, c. 1685. 1701. Ratiniau, v. 1773. 89.  
Pierre Mallet. 1487. Sabrouse, vic. Blanchetlon, v. 1780  
Pierre Guilcau. 1486. Cyriaud de Nancy, v. 1537. Soury, vic. 1781  
Foucauld de Bonneval. 1500. Bullé, c. 1690. Dumaine, v. 1785.  
Massias Ribadeau. 1500. Mallet, 1699. { Savallé Marcilhaut,  
Grolier. 1501. Ladoire vic. { curé de S. Mart. vic. 1803  
Aymericus Sporij. 1501. des Limagne, v. Ribadeau Dumaine. 1810  
Johannes Debrossa, v. 1502. Antoine Albert. 1700. 26. Sabat. 1810. 24  
Pierre de Ouzay. 1520. F<sup>rs</sup> Moustes, comm. 1714. Bost. 1824. 28.  
Julien Fonteau. 1529. Roche, vic. 1738. Savaie, 1878. 67  
Blaise Couchon. 1532. Secugy, vic. 1732. Montet. 1867. 68.  
P. de Roumaillac. 1535. F<sup>rs</sup> de Mosnier. 1739. Saverigne 1868. 88.  
Sazare de Rieus, v. 1541. Clédal de Saborie. 1744  
Roy (Régis) 1542. Sourac de Sacombe, v. 46. (Secau du gardien  
D. Moissier, v. 1595. Savialle, v. 1747. des Cordeliers de Nontr.  
Julien de Guyrenier. 1608. Courtois, v. 1753: représentant S<sup>t</sup> François  
Desages, vic. 1608. Ardant, v. 1754. montrant les stigmates,  
Imbert. 1617. Juriat, c. 1755. 7 juin 1294. (Voy. Sigil.  
Couturon. 1617. de Bruxelles, v. 1755. du Périgord par M.  
Fourrier, v. 1630. de Samaze, v. 1757. Th. de Boredon, p. 257)  
- Foucauld de Bonneval était archiprêtre com-  
mendataire en 1590; il devint évêque de Périgueux.  
François David de Boismorand curé de Nontron  
était docteur en Sorbonne, 1680.  
François de Mosnier seigneur de Planaud, doc-  
teur en théologie c. 1739.

Anciennes églises et Chapelles de Nontron.

1. Notre-Dame du Reclusage. N.D. des Cleres.  
Il y avait à Nontron au XIII<sup>e</sup> s. une chapelle  
dite de Notre-Dame du Reclusage. Là en 1271  
habitait une recluse à laquelle Pierre de Ma-  
gnac légua par testament en date du 5 des  
calendes d'octobre de cette même année 12  
deniers. Voir la copie du testament dans le Bull.  
archéol. du Périgord t. XIII p. 1257. Nous lisons  
dans les écrits de l'Abbé Nadaud qu'en 1523 il  
y avait dans la chapelle du Reclusage consacré à  
la S<sup>t</sup>e Vierge (l'Assomption) un hermite. Ses actes  
de l'Etat Civil de Nontron portent: q le 16 may  
1596 a été baptisé en l'église de Notre-Dame  
de Reclusage du cimetière de Nontron Pierre  
Buffrier etc. v. - q le 21 may 1597 baptême de  
Georges Aguard fait en la chapelle de Notre  
Dame de Reclusage etc. v. C'est peu après  
cette date pendant les guerres de religion  
que cette chapelle fut détruite. Elle fut  
remplacée en 1626 par la chapelle des Cleres  
ou des Rances. Ses registres paroissiaux y men-  
tionnent en 1627 l'inhumation de Jean de  
La Brouse et de trois autres personnes.

Depuis cette époque et jusqu'en 1704. Les inhumations sont nombreuses dans la chapelle ou église de Notre-Dame de l'Assomption ou des Clercs et les principaux personnages de l'époque tiennent à honneur d'y être ensevelis. Il résulte d'un procès-verbal du 30 mars 1799 que la chapelle de Notre-Dame-des-Clercs était bâtie à 12 mètres de la chapelle de St-Roch, dans le cimetière, cette dernière ayant son maître-autel dédié à St-Roch, celui de droite à Notre-Dame de Pitié et celui de gauche à St-Catherine. (Voy. Bull. archéol. du Périgord t. XIII p. 127)

Origine de Notre-Dame-des-Clercs. Vers 1625 des enfants jouaient aux quilles sur l'emplacement de l'ancienne chapelle de Notre-Dame du Reclusage, disparue depuis plus de 20 ans. L'un d'eux ayant lancé sa boule avec vigueur, la vit disparaître dans des broussailles, fait s'y étant introduit y aperçut une statue en pierre que ses camarades et lui aperçurent de là, c'était la Vierge mutilée des deux bras sans doute pendant les guerres de religion qui fut transportée processionnellement à l'église paroissiale de St-Etienne. Mais elle fut repoussée le lendemain matin à sa première place. Grand émoi dans la ville: on transféra la statue dans l'église de St-François, sous la garde des Pères Cordeliers, surveillés eux-mêmes par les habitants. Peine et soins inutiles, au point du jour l'image de Marie avait repris la place de la veille et de la nuit, parmi les ronces et les épines. Marie semblait indiquer elle-même le lieu de ses faveurs; on y construisit donc sa chapelle. (Bull. archéol. ibid.)

En 1666 date gravée au-dessus du porche, son modeste campanile triangulaire fut remplacé par une tour large et haute, touz élevée à 3 étages. De 1724 à 1728 sa nef fut prolongée et agrandie de 2 chapelles latérales donnant à l'édifice la forme d'une croix latine ayant 3 autels dédiés: le principal à N.-D. de l'Assomption, celui de droite à St-Joseph et celui de gauche à N.-D. du Mont-Carmel.

En 1781 l'église paroissiale de Saint-Sauveur ayant été fermée pour cause de réparations Notre-Dame devint l'église paroissiale, faveur qu'elle conserva après l'interdit définitif dont la première fut frappée en 1784 par Mgr Duplessis d'Argentré évêque de Limoges.

La Confrérie de Notre-Dame-des-Clercs fut adaptée avec enthousiasme et compte parmi ses membres les personnes les plus considérables de la ville. Ses confrères portaient comme signe distinctif un long ruban appelé office attaché à la poitrine, lequel était vendu

par les marguilliers de ladite confrérie.  
Outre les revenus considérables dont jouissait  
la Confrérie de N. D. des Clercs en raison de  
fondations, elle jouissait encore de grands  
revenus éventuels quoique certains. Ses sym-  
boles toujours choisis parmi les familles les plus  
honorables de la localité mettaient chaque  
année aux enchères l'honneur de porter les  
bannières, les croix, le drapeau et surtout la  
grande statue de la Vierge pendant la procession  
du Salve Regina, les processions du jour de la  
fête et celles qui pourraient avoir lieu pen-  
dant le courant de l'année. Cet honneur qui  
se disputaient les meilleures familles se pa-  
yait jusqu'à 500 francs. Le trésor de cette con-  
frérie avait beaucoup de valeur. Outre les ri-  
ches ornements mentionnés dans le registre  
des délibérations de l'époque, cette confrérie  
possédait au XVIII<sup>e</sup> 2 Calices, un ostensoir,  
deux burettes avec leur plateau, deux ciboires,  
trois lampes, deux corbeilles, un encensoir,  
une statue de la Sainte Vierge le tout en ar-  
gent et pesant ensemble 45 marcs et demi.  
Tous ces objets furent déposés à la commu-  
ne le 24 frimaire an 11, moins cependant la  
statue en argent de la Vierge qu'une main  
pieuse conserva et qui a été déposée dans  
l'église actuelle de Nautron.  
La confrérie de Notre-Dame-des-Clercs a été  
par permission épiscopale fondue dans  
celle de l'Immaculée Conception et la fête,  
qui n'est qu'une reminiscence des temps pas-  
sés s'en célèbre toujours le 15 août. Une  
semaine à l'avance le son des cloches an-  
nonce à l'Angelus de midi et du soir cette  
solennté. La veille de l'Assomption les tam-  
bours de la ville précédés d'un drapeau  
aux couleurs de Marie parcourent la ville  
un peu avant la chute du jour et vont don-  
ner la sérénade aux marguilliers de la pa-  
roisse et aux autorités de la ville. A la  
nuit tombante on chante les Complies et  
après le Salve Regina la procession sort de  
l'église en chantant les litanies de la Sainte  
Vierge. Sur le trajet les habitants illuminent  
la façade de leurs maisons et vers les neuf  
heures du soir la foule recueillie rentre épe-  
nouillée dans l'église étincelante de lumières  
pour réciter la prière du soir. Le 15 août, à  
l'aurore le bruit des tambours retentit des-  
sus annonçant la grande fête aux ha-  
bitants. Le matin a lieu la procession de la  
Confrérie, le soir celle commémorative du vœu  
de Louis XIII. En ce jour la population se rend  
plus nombreuse aux saints offices qui sont  
célébrés avec une grande solennité.

Recherches du trésor de Notre-Dame des Clercs  
devaient naturellement exciter la convoitise  
des impies, aussi voyons-nous en 1734 le nom-  
mé Jean Duverger et ses complices traduits  
en justice comme accusés de sacrilège fait  
avec effraction dans l'église de N.-D. des Clercs  
de Nontron. (Archiv. de la Dordog. B. 411) et  
pendant la Révolution tous les objets de  
quelque valeur enlevés au nom de la Na-  
tion ainsi que nous l'avons dit.  
Pendant un certain temps de l'épo-  
que révolutionnaire la seule chapelle de Notre-  
Dame fut respectée par les impies. Matthieu-  
Benoît Grothier, surnommé Rabageois, procureur,  
avait suivant le style judiciaire de notre épo-  
que, osé pénétrer dans la chapelle ou l'église et  
dans un accès de rage frénétique porter des  
coups sacrilèges à l'image vénérée de Marie.  
Armé d'un fort couteau il fit plusieurs entail-  
les au cou de la statue en prononçant d'ef-  
freux blasphèmes. Cet acte sacrilège connu  
quelques jeunes personnes demoiselles de  
Nontron recherchées en mariage par Grothier  
ne voulurent point donner leur main à un  
pareil monstre, malgré qu'il eût de belles  
et lui une grande disproportion de fortune.  
Il put enfin se marier mais avec une per-  
sonne presque idiote dont il eut deux filles.  
L'aînée naquit avec les écouelles et les mar-  
ques qu'elle avait au cou étaient semblables  
aux entailles que Grothier avait faites au  
cou de la statue de Notre-Dame. Quand cet  
homme était en fureur, ce qui revenait  
souvent, sa fille abaissant la cravate blan-  
che qu'elle portait habituellement autour  
de son cou lui montrait ses blessures en di-  
sant: «Vois les coups de couteau que tu as  
donnés à la sainte Vierge.» Le criminel de-  
tournait alors les yeux et s'apaisait instan-  
tément. Cette demoiselle, nommée Grothière,  
victime innocente et pleine de vertus, a pro-  
fessé jusqu'à sa mort une grande dévotion  
à Marie. La seconde fille de Grothier nommée  
Genie épousa un homme Manfanges, joueur  
et libesstin, fit séparation et vécut comme-  
lui, en dissipant follement son bien. Ce Man-  
fanges avait hérité d'un prêtre apostat curé  
d'Étours nomme Lapouraille, par sobriquet  
Pitrasseau, de 30,000 francs qu'il avait per-  
dus en quelques jours de cartes. Quant à  
Grothier il se tua dans les convulsions d'un  
accès de rage. L'Abbé Petit, curé de Payzac  
qui rapporte le fait dit qu'il a connu le  
père et les filles 1857. Le même fait est aussi  
rapporté par plusieurs autres personnes.  
Après cet exemple de malédiction qui s'at-  
tache à ceux qui osent outrager l'Auguste  
ou les cicatrices de M<sup>lle</sup> Grothier étaient semblables  
à celles faites avec un couteau sur la chair vive.

« George Marie, il nous est doux de rapporter  
« des exemples de la protection qu'elle accorde  
« à ceux qui réclament son maternel secours.  
« Un prêtre qui jusqu'à l'âge de 53 ans avait  
« joui de la santé la plus florissante se vit  
« tout-à-coup arrêté au milieu de ses tra-  
« vaux par la plus affreuse des maladies.  
« La science avait épuisé tous ses remèdes  
« et le mal faisait d'heure en heure de nouveaux  
« progrès. Ses derniers sacrements avaient  
« été administrés et l'agonie était venue.  
« De charitables confrères avaient retardé  
« leur départ pour aider l'agonisant à bien  
« mourir et assister à ses funérailles. Tout  
« à coup le 8 janvier 1850 à 9 heures du ma-  
« tin la fièvre cesse, tous les symptômes mor-  
« bides disparaissent instantanément et la  
« convalescence commence. Chacun s'étonne  
« de l'heureuse révolution qui vient de so-  
« pérer sans pouvoir s'en rendre compte.  
« Une lettre de Paris vient bientôt apprendre  
« d'où venait le prodige. Une messe avait  
« été dite le 8 janvier à 9 heures du matin  
« (à N. D. des Victoires) pour le prêtre agonisant.  
« Ce pauvre prêtre était mort. (Safaye.)  
« Fait raconté par M. l'abbé Deschamps natif  
« de Nontron. Dans les premières années de mon  
« enfance je fus atteint à la jambe par accident  
« d'une maladie qui ne me permettait pas de  
« servir: deux enfants de la ville de Nontron avai-  
« ent mon triste sort, le jeune Saintives et le jeune  
« Aucouturier. Nos parents respectifs employèrent  
« tous les secours de la science médicale, rien ne  
« fut négligé. Mais ma respectable mère s'adres-  
« sait particulièrement à Dieu, à la St<sup>e</sup> Vierge et  
« aux saints: Il n'est pas de pratique de prière à  
« laquelle elle n'eût recours, neuvaines, pétéri-  
« nages, célébrations de messes, vœux à la St<sup>e</sup>  
« Vierge etc. à tel point que cette prière et per-  
« sévérante confiance lui attirait la sollicitude  
« de la part des mères des deux autres enfants  
« dont nous avons parlé. Cette pauvre dame  
« est folle disait l'une, Ame saintes femme  
« de l'institeur. A quoi bon toutes ces dévotions,  
« disait Ame Aucouturier, comme si dans ces  
« circonstances naturelles ça pouvait faire  
« quelque chose! La puissance et la miséricorde  
« de Marie ne tardèrent pas à se manifester.  
« Le 15 du mois d'avril 1818 j'étais dans la  
« chambre de ma grand-mère qui récitait  
« son chapellet ma mère qui avait fait un  
« vœu à la Sainte Vierge pour le jour de cette  
« fête suivait la procession solennelle qui avait  
« lieu à Vipres, tout à coup je me levai et je  
« marche. Ma grand-mère ne se posséda pas de  
« joie et elle tomba à genoux remerciant Dieu  
« et disant que ce sont les prières de ma mère  
« qui ont obtenu de la St<sup>e</sup> Vierge ma guérison.

La joie de ma pauvre mère fut bien grande eussie  
à son entrée quand elle vit ma guérison; elle  
en bénit Dieu et la Vierge Marie. Dès cet ins-  
tant ma guérison a été parfaite tandis  
que mes deux malheureux contemporains  
qui vivent encore (1857) ont leurs jambes  
dans un état d'insensibilité et d'inaction  
complète en sorte qu'ils ne peuvent se mou-  
voir qu'à l'aide de béquilles. Non est au-  
tem presidium esse derelictum.

2<sup>e</sup> L'ancienne église paroissiale de Saint-Etienne  
est avec le château l'histoire même de la ville.  
Elle était romane, à trois nefs, possédait  
une crypte et une tour hexagonale dont la  
flèche fut abattue par les protestants. Il  
n'en reste plus de vestiges. Cette église est  
ainsi mentionnée dans le pouillé de  
l'abbé Nadaud: à Saint-Etienne, église  
paroissiale, cure en ville murée; 3.420 com-  
muniants; marquée aux décimes 37 livres.  
Patron: Invention des reliques de S<sup>t</sup> Etienne.  
Fut unie à l'abbaye de Saint-Ausone d'An-  
goulême en 1527. Evêque y nomma en 1586,  
1587, 1590, 1622, l'abbesse de Saint Ausone avec  
son couvent en 1532, seule en 1586, 1596, 1608, 1609,  
1618.

Confrérie de S<sup>t</sup> Etienne. Cette confrérie était une  
des plus anciennes de Nontron. Ses offices de cette  
confrérie étaient adjugés aux enchères. Pour  
les années 1761 à 1762, à l'occasion de la pro-  
cession en l'honneur de S<sup>t</sup> Etienne, les offices  
furent ainsi adjugés: l'office de:

Porteur de l'image de S<sup>t</sup> Etienne à François Delapouge  
Lieutenant de S<sup>t</sup> Etienne à M<sup>lle</sup> Marie Vidienne. 12<sup>+</sup> pour 21<sup>+</sup>  
Pour porter 6 cierges à côté de S<sup>t</sup> Etienne, à 6 personnes, 6<sup>+</sup>  
office du Roi, adjugi à François Blois boucher. 3<sup>+</sup>  
office de rétro à M<sup>lle</sup> de Barouffière, pour... 3<sup>+</sup>  
office de mignonne, à Anne Péry, p... 7<sup>+</sup> 10<sup>+</sup>  
office de mignonne à Jeanne Serre, p... 1<sup>+</sup>  
Première dame d'honneur à Jeanne Baye, 1<sup>+</sup> 05<sup>+</sup>  
2<sup>e</sup> dame d'honneur à c<sup>lle</sup> Touvenelle... 1<sup>+</sup>  
office de capitaine, à Jean Dudouble... 1<sup>+</sup> 10<sup>+</sup>  
office de sous-lieutenant à Marguerite Ratineau. 2<sup>+</sup>  
Escuyer de S<sup>t</sup> Etienne au petit-fils de G. Petit 1<sup>+</sup> 10<sup>+</sup>  
office de 3<sup>e</sup> mignonne à Marie Longis, enfant, 1<sup>+</sup> 05<sup>+</sup>  
4<sup>e</sup> mignonne à Marguerite Saud... 1<sup>+</sup> 05<sup>+</sup>  
office de 4<sup>e</sup> capitaine au petit-fils de David 1<sup>+</sup> 10<sup>+</sup>  
de 4<sup>e</sup> écuyer à Girôme Ducourtiou enfant, 1<sup>+</sup> 10<sup>+</sup>  
office major à François Bugéaud pour 1<sup>+</sup> 10<sup>+</sup>  
Total 61<sup>+</sup> 15<sup>+</sup>. — Autels de S<sup>t</sup> Etienne, la Vierge, S<sup>t</sup> Jean.

D'après un arrêté du Conseil général de la com-  
mune daté du 22 frimaire an 11 ainsi conçu:  
«... il sera procédé de suite à l'enlèvement  
de tout l'or, argent, argenterie et autres  
objets de luxe de quelque espèce qu'ils soient  
qui se trouvaient dans les différentes églises  
de cette commune pour être employés

aux besoins de la République... M. de Lau-  
gardière ajoute que parmi les objets d'art  
qui échappèrent aux ravisseurs se trouvaient  
415 quatre beaux émaux qu'il avait eu  
figurer sur les tentures à l'occasion de la fête Dieu.  
- Dans une délibération en date du 27 janvier  
1820 le Conseil municipal émit l'avis de dé-  
molir cette église pour en employer les pier-  
res à la clôture du cimetière, ce qui fut bien-  
tôt exécuté bien que la délibération n'eût été  
 votée que par 9 membres sur vingt-deux.  
- 3. Le Moustier Saint-Sauveur. Devenus posses-  
seurs de Nontron à la fin du VIII<sup>e</sup> siècle les ab-  
bés de Saint-Sauveur de Charroux y élèveront  
une église à leur saint Patron et pour la des-  
servir un monastère de Benedictins. L'abbé  
Nadaud nous fournit sur cette église les ren-  
seignements suivants : le Prieuré fondé en  
801, selon le P. Banaventure III. 298. Marque que  
de Charroux y nommait dès 1497. N. de la Ba-  
chellerie le possédait en 1783. On rebâtissait  
l'église en 1497. Succursale de la cure. Cette  
église fut interdite peu de temps avant la  
Révolution à cause de son mauvais état  
sa belle façade romane, placée de la Cathé-  
drale, a été démolie en 1879, c'est une grande  
perte pour les amis des arts et pour ceux  
qui se reportent avec plaisir aux vieux  
souvenirs de leur pays. - (Archiv. de la  
Dord. 2546) u. 22 s. 1892. Venti. Une église  
" dite de Moustier dépendant du prieuré  
" de S. Sauveur. Adjudicataire la Neuve  
" Saroche 7 2004 (pays 7 891). "  
- 3. Cordeliers. L'église des Pères ou des Cordeliers  
était sous le vocable de la Nativité de la Vierge.  
Elle fut construite dans la seconde moitié du  
XIII<sup>e</sup> s. et après 1267. Dans son testament en  
date du 5 des calendes d'octobre 1271 Ilher  
de Meignac, chevalier de Nontron, légua  
aux frères Mineurs de cette ville un repas  
pour le jour de sa sépulture (c. unum refe-  
tionem in die sepulture mee). A dater de  
cette époque il est fait à ces religieux un as-  
sez grand nombre de legs. - Le testament de  
Séguin de St-Pardoux-la-Rivière, daté du 7  
des ides de juin 1294 porte l'impression origi-  
nale du sceau du gardien des frères mi-  
neurs de Nontron représentant St-François  
nimbé montrant les stigmates, avec cette  
légende : S. Gardiani; frmi; minor; de No-  
tronio. (Sigillum gardiani fratrum minorum  
de Nontronio). Voy. sigill. du Percq, p. Th. de Borsodon.  
L'église renferme aujourd'hui les priores  
à côté des quelles est la sous-prefecture  
remplacant l'ancien couvent. Son lambris  
était peint à fresque comme l'ancien  
chapelle de St-Ursule, à Périgueux, où  
y avait les statues des douze apôtres.

1. La fête patronale de la Nativité y était célébrée avec grande solennité. La veille on y chantait le "salve Regina". On faisait ensuite avec la statue de la Vierge, une procession qui était répétée le lendemain après le sermon de Vespres. Les fidèles se procraient des rubans de couleur blanche, appelés livrées, qu'ils portaient pendant toute l'octave de la fête. Le beau portail de cette église subsiste encore.

4. L'église des religieuses Clarisses, appelées aussi Pauvres Dames remontait au commencement du XVII<sup>e</sup>. Cette église a disparu, et de l'ancien couvent des religieuses qui s'étaient établies à Nontron en 1625 appelées par le vœu unanime des habitants, il ne reste qu'une partie de leurs bâtiments qui sert aujourdhui de collège. (Archiv. de la Dord. 2546 1527). Vente du 12 novembre 1792. Bâtimens, cour, et jardin et pré dépendant des religieuses de S<sup>te</sup> Claire de Nontron. Adjudicataire Marie Labrousse pour 35.900<sup>fr</sup> (a payé 38.358<sup>fr</sup> 75).

Personnel du couvent au 17 janvier 1791:

Marie Delrieu, S<sup>te</sup> St Georges, supérieure âgée de 45 ans.

Catherine Auby, S<sup>te</sup> Angélique, 72 ans.

Marguerite Mèredieu, S<sup>te</sup> St Dominique, 72 ans.

Marguerite Bernard, S<sup>te</sup> St Bernard, 54 ans.

Marie Tamagnon, S<sup>te</sup> de l'Assomption, 54 ans.

Catherine Dubreuil, S<sup>te</sup> St François, 52 ans.

Rose Faure, S<sup>te</sup> St Joseph, 50 ans.

Marie Blanchon, S<sup>te</sup> St Jean, 40 ans.

Jeanne Fonfroide, S<sup>te</sup> St Augustin, 34 ans.

Marie Lapoyre de Massignat, S<sup>te</sup> St Bernard, 34.

Clairine Dubéat, S<sup>te</sup> St Claire, 33 ans.

Françoise Du Chassaing, S<sup>te</sup> Pacifique, 33 ans.

Marie Vieillemard, S<sup>te</sup> St Etienne, 25 ans.

Anne Desroches, S<sup>te</sup> St Pierre, 22 ans.

Marthe Vieillemard, S<sup>te</sup> Félicité, 22 ans.

Florence Sarrut, S<sup>te</sup> St Louis, 22 ans.

Marie Vieillemard, S<sup>te</sup> Victoire, 21 ans.

Marie-Anne Lacoste, S<sup>te</sup> Marie, converse, 27 ans.

Jeanne Peyraud, S<sup>te</sup> Geneviève, converse, 38 ans.

D'après le procès-verbal dressé par la municipalité elles déclarent toutes vouloir rester dans leur couvent.

- Les religieuses furent expulsées de leur couvent en exécution de la loi du 18 août 1792.

- S<sup>te</sup> Chapelle de Saint-Mathurin, 1432, au grand cimetière de S<sup>te</sup> Roch. (Abbé Nadaud)

Le 2 octobre 1505, Gérard Pastoureau, y fonda

à l'autel de la Sainte Vierge, une vicairie sous le vocable de Notre-Dame-de-Pitié. Ses descendants du fondateur y nommèrent en 1516.

La famille Vieillemard fit construire et annexer à l'église Saint-Mathurin une petite

chapelle dédiée à S<sup>te</sup> Roch dans laquelle elle choisit ses sépultures. Un acte d'inhumation

du 23 novembre 1690 porte: «Thoinette Fronient, femme de Pierre Vieillemard, laquelle fut inhumée dans la chapelle Saint-Roch, dans les

tombeaux des prédécesseurs de son mari.»

Au XVIII<sup>e</sup> s. cette chapelle fut englobée dans le corps de l'église dont S<sup>te</sup> Roch devint le patron.

Alors la confrérie de Saint-Mathurin devint celle de Saint-Roch dont les membres se recrutèrent principalement parmi les laboureurs.

- Hôtel-Dieu. Cette maison hospitalière avait sa chapelle de S<sup>te</sup> Sébastien. Elle était un peu au-dessus du Monastier sur un local ayant

servi de cimetière. Elle était très ancienne et

portait à son origine le nom de l'Aumônerie - Maladrerie. La maladrerie de Nontron était située à 1500 m. environ, au nord de la ville au village qu'on appelle encore la Maladrerie. Il y avait là une chapelle dédiée à St<sup>e</sup> Madeleine et un cimetière, et à une centaine de mètres environ un petit étang. Des bois entouraient l'établissement.

Une reconnaissance de rente en faveur de Jean et François de la Porte datée au 1<sup>er</sup> janvier 1471 a... aliud nemus situm prope la Maladrerie... » et une autre reconnaissance de rente en faveur de Jean Pastoureau, en date du 20 janvier 1489: a... cum nemore Leprositi de Nontronio... » etc. etc. Les registres paroissiaux du XVIII<sup>e</sup> s. mentionnent souvent l'église ou chapelle et le cimetière de St<sup>e</sup> Marie Magdeleine de la Maladrerie.

Signalons encore un autre établissement charitable de la ville de Nontron, créé vers le commencement du XIII<sup>e</sup> s. par Helie de Magnac. C'était une coquille de marbre ou de pierre, tenant lieu de berceau, placé au portail de l'église. Cette crèche recevait les enfants que lui confiait la mère ou la honte; ils devenaient les pupilles de l'Église. Le testament d'Helie de Magnac, daté du 30 août 1352 s'exprime ainsi: «... lego conche capelle de Nontronio institute per bono memorie dominum Heliam de Magnaco majorem partium meum unam libram cere verde vel pecuniam pro ea emenda... » (voy. Bull. archéol. du Périg. t. XIII. p. 227.)

Sacrilèges punis. C'était pendant la Révolution le nommé Grenouillet, homme illettré mais dans une certaine aisance de fortune, président du club crut devoir pour soutenir l'éclat de sa dignité, vociférer contre la religion, contre les églises, les prêtres et nos cérémonies saintes. Dans le zèle de son impiété il arracha dans nos églises et surtout dans celle de Notre-Dame des Cordeliers, les statues de

Virgine, des saints, Apôtres etc. les fit emporter chez lui et ordonna qu'on fit brûler toutes ces bêtises. Ses ordres furent aussitôt exécutés, les statues furent brisées et lui servirent à chauffer une lessive. Dès cet instant toute cette famille fut vouée au malheur. Le malheureux mourut comme il avait vécu, dans l'impureté méprisée de tous et dans un état voisin de l'indigence. Ses filles de Grenouillet et ses petites filles ont toutes été vouées à la honte et ont fini par quitter la ville de Nontron.

Autre fait. Le nommé Bordier, menuisier mécanicien et cafetier était riche et jouissait avant 1789 d'une certaine considération due à des connaissances plus qu'ordinaires dans son art. A peine la Révolution a-t-elle éclaté qu'il donne dans tous les écarts, mais ce qui lui mérita tous les anathèmes du ciel et de la terre ce fut de s'emparer des vases sacrés et aux yeux de tout le peuple de s'en servir comme vases d'ignominie. Dès cet instant il fut visiblement maudit; sa fortune déprérita de jour en jour, le mépris public le suivit partout et il ne fut plus aucun succès dans son art, la mort lui ravit ses enfants et il fut pris dans le bas-ventre de douleurs atroces, qui lui fai-

saient pousser des cris et des hurlements affreux. Après quinze ans de souffrances inouïes, il mourut. Il ne fut accompagné à sa dernière demeure que par le prêtre et les porteurs. La population avait encore souvenir des horreurs commises par ce malheureux à la Révolution.

- P. A 3 Kil. 500<sup>m</sup> environ au nord de Nontron est une pierre branlante appelée Pot-Perdu. C'est une longue table de granité posée horizontalement sur deux autres blocs de granité superposés. Cette pierre a donné son nom au village. Ses archives de Pau mentionnent une reconnaissance faite par Pierre de Paperduit à Aymeri Alfani pour la maison de Paperduit, située à Nontron (Arch. de Pau. E 804. 1367. 1392).

- Rues, places, faubourgs etc. de Nontron.  
Porte Baseot. Rues. Grand Rue Rue du Peyras.  
Porte du Barry. Rues. Rue du Barry ou Rue des Esthevenies  
Le Bragier. Rue-Basse-du-Rieu. Rue Brune  
Quartier du Fort. Rue de Chantemiale Rue St Sauveur  
Faubourg Solomon Rue du Cimetière Rue Notre-Dame.  
Faubourg du Oliers Rue des Cordiers Rue Mesdames.  
Faubourg des Etanges Rue du Rieu ou - on disposait les  
Faubourg de la Croix des Etanches ou cercueils à la Croix  
Place de la Cahue des Arceaux. du faubourg de la  
Place du Machadieu R. du Puy de Bayet Croixette en atten-  
ou du Canton R. des Pères Cordeliers dant l'arrivé du Clerg.

Nontron. Vol de la recette (21 août 1800. (Arch. de la D.)  
a Le trois fructidor an VIII le conducteur des fonds de la recette et son escorte furent assaillis près le lieu de Sapouyade (Cm de St Angel) par une troupe de brigands armés et armés de fusils à deux coups. Ces brigands ayant fait feu le conducteur, un gendarme et deux gardes nationaux de l'escorte furent grièvement blessés néanmoins on parvint à se réfugier et transporter les fonds de la recette dans la maison de Sapouyade où les brigands les suivirent et y étant entrés, sur les menaces qu'ils firent de mettre le feu à la maison ils s'emparèrent d'un sac ordinaire qui en contenait six petits de douze cents francs tournois chaque qu'ils transportèrent dans l'écurie sur le cheval d'un des gendarmes et le surplus de l'envoy qui était de 13.716\* échappa à leurs recherches...

(1) si on ne leur ouvrait les portes -  
21 août 1800. Ce jour d'hui troisième fructidor an huit de la république française une et indivisible, environ neuf heures du matin sur la nouvelle certaine qui a été répandue dans la ville que la recette de l'arrondissement qui va de Nontron à Périgueux avait été attaquée par une troupe de gens armés et armés de fusils du côté du lieu de Sapouyade qui se trouve sur la grande route et distant d'une lieue de la ville de Nontron - Nous maire et adjoint de laditte commune de Nontron avons aussitôt fait battre la générale. Au même instant les citoyens de la ville se sont réunis et marchés les uns à pied les autres à cheval du côté où les brigands avoient paru diriger leur marche. Environ les onze heures nous avons vu arriver une partie de ces mêmes citoyens qui ramenaient deux chevaux qui avoient servi à la conduite de la recette et sur lesquels étoient deux grands sacs, ils étoient en outre escortés de trois gendarmes dont un de la brigade de Brantonne; le citoyen Lagrange de la brigade de Nontron qui se trouvoit à la conduite des sacs avec le citoyen Deschamps aussi gendarme est arrivé grièvement blessé

et la monture de son fusil entièrement brisée.  
Le citoyen Pierre Chabaneau conducteur ordinaire  
de la dite recette est aussi arrivé en même  
temps sur un cheval criblé de clous(?) et de balles  
et lui même atteint de plusieurs coups de  
fusils aussi chargé de balles et de clous dans  
différentes parties du corps. Nous avons fait au  
même instant déposer les sacs qui étoient sur  
les chevaux chez le citoyen Grolhier receveur  
particulier... et vérification faite sur le procès  
verbal de chargement et bordereau 13.716<sup>n</sup>86  
... il demeure constaté qu'il se trouve un déficit  
de 7.200<sup>n</sup> qui étoient dans ses sacs de douze cents  
livres chacun... Grolhier Demourre maire,  
L'atronche brigadier etc... »



Château de la G<sup>d</sup>e Eglise de Nontron.